



PROGRAMME DE FORMATION

DOT 3 - Coursus Direction Office de Tourisme : Maîtriser les actualités sociales, fiscales, comptables et juridiques des OT

1 jours
7,00 heures

Public visé

Direction, DAF, Comptables, Responsables, DAF, Élus des Offices de Tourisme

Pré-requis

Pas de pré-requis

Objectifs pédagogiques

Pourquoi suivre cette formation ?

Dans un contexte de forte évolution du cadre réglementaire des Offices de tourisme en 2022, l'enjeu de la formation est de traiter l'ensemble des points d'actualités juridiques récents impactant les OT, afin des rester à jour de cette actualité.

Objectifs :

- Maîtriser les nouvelles obligations sociales des offices de tourisme, suite aux dernières évolutions réglementaires (réforme de la formation, télétravail, activité partielle, évolutions relatives à la paie et à la retraite, impacts des évolutions sur la paie)
- Identifier les champs d'application de la fiscalité pour son office de tourisme (selon son statut)
- Connaître les nouvelles obligations comptables des offices de tourisme
- Repérer les nouvelles obligations en matière juridique (réforme de la loi NOTRe, marchés publics, taxe de séjour)

Programme de formation

ACTUALITÉS SOCIALES DES OFFICES DE TOURISME

Limiter l'impact économique de la pandémie

- Le recours à l'activité partielle (chômage partiel)
- L'arrêt de travail pour garde d'enfants
- Les demandes de délai sur charges sociales et fiscales

Mettre l'Office de tourisme en conformité





- La mise en oeuvre d'une charte télétravail post-confinement
- L'actualisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

Les impacts des ordonnances Travail et de la loi Pacte

- La nouvelle articulation accords de branche et accords d'entreprise
- La réforme des IRP et l'institution du Comité Social et Economique
- La réforme des indemnités prud'homales
- La fin du contrat de travail
- Les impacts de la loi pacte : seuil d'effectifs et règlement intérieur

La réforme de la formation professionnelle

- Le nouveau compte personnel de formation (CPF)
- Le CPF de transition
- Le nouveau cadre de l'entretien professionnel
- Le calendrier et les taux de la contribution, formation des OT

L'actualité sociale « Paie »

- Point sur les évolutions de charges sociales
- Les réductions de charges (Fillon, heures supplémentaires, ...)
- L'évaluation du budget de masse salariale de l'Office de tourisme

Actualités conventionnelles et mesures diverses

- Les évolutions conventionnelles récentes
- L'affiliation en retraite complémentaire des salariés en Epic
- Le compte-épargne temps
- Le panorama des contrats aidés pour les OT

ACTUALITÉS JURIDIQUES DES OFFICES DE TOURISME

- La loi Engagement et Proximité du 27/12/19 : quel impact potentiel sur l'Office de tourisme et sur la compétence tourisme du territoire
- Le champ d'application du Code des Marchés Publics pour les OT
- Les possibilités de bénéficier d'une TVA à taux réduit sur les publications
- Le RGPD : impacts pour les OT et mise en oeuvre du nouveau règlement
- La réforme de la taxe de séjour :
- Le positionnement de l'OT dans la collecte de la taxe
- La taxation des hébergements non classés
- La collecte de la taxe par les plateformes
- Le numéro d'enregistrement et le plafonnement à 120 jours de location : champ d'application et territoires concern
- Les modalités de taxation d'office de tourisme

Modalités pédagogiques

Formation-action permettant aux participants de maîtriser le cadre juridique des dernières mesures :

- Alternance d'apports juridiques et d'exemples appliqués au contexte des offices de tourisme
- Remise d'une boîte à outils de sources juridiques et de modèles de document

Moyens et supports pédagogiques

Support de formation en format PDF

Boîte à outils

Modèles de documents



Fédération Régionale
Offices de Tourisme
Provence
Alpes
Côte d'Azur

Modalités d'évaluation et de suivi

Evaluation formative

Evaluation des acquis de la formation

Bilan de satisfaction à chaud